

Sous-section 2.—Les sûretés provinciales

La Sûreté provinciale du Québec.—La Sûreté veille à l'ordre et à la sécurité publics dans toute la province et s'occupe de prévenir et de rechercher les actes criminels et les infractions aux lois de la province. Le siège de la Sûreté se trouve à Montréal.

Afin de faciliter les opérations, le territoire est divisé en deux parties, soit la division de Montréal et celle de Québec qui comptent chacune trois subdivisions. L'administration de celles de Montréal se fait à Montréal, à Hull et à Granby et l'administration de celles de Québec, à Québec, à Rimouski et à Chicoutimi. La division de Montréal compte 59 détachements et celle de Québec, 51.

La Sûreté provinciale du Québec compte un effectif d'environ 1,600 hommes sous les ordres d'un directeur général qui relève du procureur général de la province. L'effectif comprend: le directeur général; un sous-directeur général; deux directeurs adjoints, chargés chacun d'une division; des officiers occupant le poste d'inspecteur en chef ou d'inspecteur; des sous-officiers qui sont sergents-majors, sergents d'état-major, sergents ou caporaux; des agents et des recrues.

La Sûreté provinciale de l'Ontario.—La Sûreté est maintenue par le gouvernement de l'Ontario et administrée par le procureur général. Elle est chargée de faire observer la loi dans les régions rurales et non organisées de la province et, contractuellement, dans certaines municipalités. L'expansion de la Sûreté, depuis ses débuts, aux premiers temps de la confédération, jusqu'à l'adoption de la loi sur la Sûreté en 1946, est décrite dans l'*Annuaire* de 1950, pp. 350-351.

La Sûreté, dont l'effectif est d'environ 1,945, a son siège à Toronto et compte 17 districts qui ont leur centre à Chatham, London, Burlington, Niagara Falls, Toronto, Mount Forest, Barrie, Peterborough, Belleville, Perth, Long Sault, North Bay, Sudbury, Sault-Sainte-Marie, Timmins, Port Arthur et Kenora. Des détachements suffisants pour faire observer localement la loi sont affectés à chaque district. Il existe à Toronto une division des investigations criminelles, dirigée par un sous-commissaire, qui enquête sur les crimes majeurs.

La Sûreté dirige l'un des plus vastes réseaux de T.S.F. en modulation de fréquence du monde, moyen le plus efficace de réprimer les dérèglements de tous genres. Le réseau comprend 74 postes fixes: un de 300 watts; dix-huit de 250 watts, dont l'un est à double commande; un de 100 watts; deux de 75 watts; trois de 40 watts; et quarante-neuf de 60 watts. Le réseau comprend aussi 640 unités mobiles munies de la radio, dont cinq bateaux qui opèrent sur les lacs Temagami, Simcoe, Nipissing, des Bois et sur la baie Georgienne.

En 1961, la Sûreté assurait le service d'ordre dans 46 municipalités qui ont passé contrat avec elle en vertu de la loi sur la Sûreté.